

Tableau d'exemples de remboursement de nos différentes formules de garanties complémentaire santé¹ HOSPIT SOLO 2026

				Garantie 100 Responsable²		Garantie 200 Responsable²		Garantie 300 Responsable²		Garantie 400 Responsable²	
	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR)3	Remboursement AMO (Assurance maladie obligatoire)	Remboursement Mutélios	Reste à charge	Remboursement Mutélios	Reste à charge	Remboursement Mutélios	Reste à charge	Remboursement Mutélios	Reste à charge
MODULE HOSPITALISATION											
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00 € (15,00 € en service psychiatrique)	0.00 €	0.00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	Jusqu'à 20€ / jour	Selon frais engagés et durée.	Jusqu'à 30€ / jour	Frais payés	Jusqu'à 45€ / jour	Selon frais engagés et durée	Jusqu'à 60€ / jour	Selon frais engagés et durée.
Séjours avec actes lourds											
L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé											
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé											
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24.00 €	0,00 €	24.00 €	0,00 €	24.00 €	0,00 €	24.00 €	0,00 €
Frais de séjour en secteur privé	835,60€	835,60€	811,60€	24.00 €	0,00 €	24.00 €	0,00 €	24.00 €	0,00 €	24.00 €	0,00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	0% BR	Selon le tarif de l'acte	25% BR	Selon le tarif de l'acte	50% BR	Selon le tarif de l'acte	100% BR	Selon le tarif de l'acte
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	434,00 €	271,70€	271,70€	0,00€	162,30€	67,93€	94,38€	135,85€	26,45€	162,30€	0,00€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	0% BR	Selon le tarif de l'acte	0% BR	Selon le tarif de l'acte	25% BR	Selon le tarif de l'acte	50% BR	Selon le tarif de l'acte
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	473,00 €	271,70€	271,70€	0.00 €	201,30 €	0.00 €	201,30 €	68 €	133,38 €	136 €	65,45 €
Séjours sans acte lourd											
L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé											
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public											
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20 % BR		20 % BR		20 % BR		20 % BR	
Frais de séjour en secteur public	3 541,00 €	3 541,00 €	2832,80€	708,20€	0,00€	708,20€	0,00€	708,20€	0,00€	708,20€	0,00€

1 : Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés

2 : Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé

3 : La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

4 : Prix limite de vente

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé. Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (<https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/>)